

Les vendeurs à la sauvette défient la loi, la pluie et le froid

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5820 - Jeudi 26 janvier 2023 - Prix : 10 DA

Début de la 9^e session des consultations politiques
Algérie-France : «Deux marqueurs essentiels, mémoire et mobilité»

Page 3

Le mal provient du Maroc

Plus de 8 quintaux de drogue saisis en une semaine

Page 2

Plus de chars, plus de guerre

Par Mohamed Habili

Tout ce bruit autour des chars dont il faut équiper l'Ukraine avant qu'arrivent les offensives du printemps a évidemment pour but de forcer la main à l'Allemagne, peu enthousiaste à l'idée que du matériel lourd marqué de son empreinte se retrouve aux premières lignes dans une guerre avec une superpuissance nucléaire aussi peu commode que la Russie. Passe encore si celle-ci était en train de subir la défaite stratégique promise au début par les Etats-Unis, ce serait un moindre mal, largement compensé d'ailleurs par le fait d'être associé à la victoire commune. Or c'est tout le contraire qui se produit. Dans un contexte aussi défavorable, la meilleure des armes serait envoyée non pas pour rééquilibrer les forces, et encore moins pour arracher l'avantage à l'un et le redonner à l'autre, mais pour la faire démolir, et voir du même coup sa réputation réduite à néant. C'est d'ailleurs un calcul de ce genre qui est prêté aux Américains, qui ne feraient faire pression dans cette optique sur les Allemands par Polonais interposés que pour qu'il soit prouvé que les Leopard ne sont bons que sur le papier, en aucune manière sur un véritable champ de bataille.

Suite en page 3

Des décisions fermes prises en Conseil des ministres

Asphyxie au monoxyde de carbone : vers la fin du fléau ?



Ph/D. R.

Au lendemain des mesures prises par le Président Tebboune en Conseil des ministres afin de protéger les vies des citoyens des dangers du monoxyde du carbone, le directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a appelé les Algériens à y adhérer pour mettre fin au drame. [Page 2](#)

CHAN 2023/ Algérie-Côte d'Ivoire (Quart de finale)

Les Verts pour atteindre le carré d'as

Page 15

Météo/Prévisions

Pluies et grêle sur plusieurs wilayas du nord du pays

Page 16

Des décisions fermes prises en Conseil des ministres

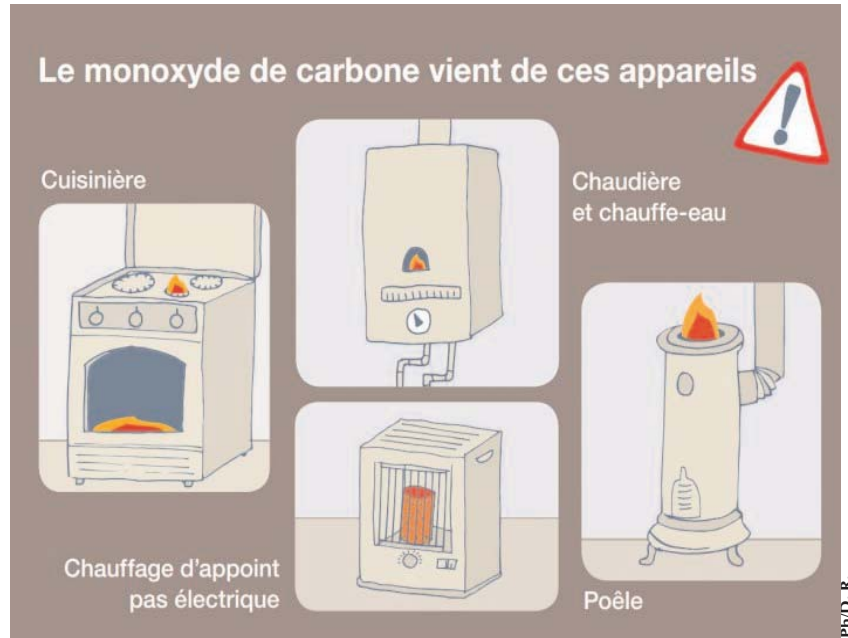
Asphyxie au monoxyde de carbone : vers la fin du fléau ?

■ Au lendemain des mesures prises par le Président Tebboune en Conseil des ministres afin de protéger les vies des citoyens des dangers du monoxyde de carbone, le directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a appelé les Algériens à y adhérer pour mettre fin au drame.

Par Louisa A. R.

Le monoxyde de carbone devient un sérieux problème. Il est à l'origine de plusieurs décès, à cause, notamment, des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, mais aussi en raison de la défectuosité de ces mêmes appareils, produits de la contre-façon. Pour le seul mois de janvier, une quarantaine de cas ont été enregistrés par la Protection civile. Les drames touchent souvent des familles entières en dépit des campagnes de sensibilisation lancées chaque année concernant les dangers d'une utilisation inadéquate des appareils de chauffage. A titre d'exemple, la vie de 17 personnes, notamment des membres de mêmes

familles, en début de ce mois, a été fauchée en une seule journée après l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage. Selon la Protection civile, il s'agit d'un bilan «très lourd». Le colonel Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, a souligné que le drame du «tueur silencieux» est une conséquence de l'installation aléatoire d'appareils de chauffage. Ainsi, il a précisé, lors de son passage sur les ondes de la Radio algérienne, que les dangers d'asphyxie peuvent être contrôlés en consolidant les structures de la maison sécurisée, ce qui nécessite, a-t-il dit, le dévouement d'une culture préventive. Le colonel Achour a insisté sur la vérification quotidienne de la conformité des appareils de chauffage aux normes plutôt que de se focaliser sur les prix. Invité de la matinée de la Chaîne 1, l'intervenant a expliqué que plusieurs facteurs sont à l'origine d'une asphyxie au gaz, tels que le retrait et la réinstallation des appareils de chauffage et leur utilisation à d'autres fins, comme le chauffage du pain et le séchage des vêtements. De plus, il a mis en garde contre l'installation des chauffe-eau au niveau des salles de bain, appe-



lant à un raccordement sécurisé des tubes du chauffage et de charger des techniciens accrédités pour leur installation. Est-ce enfin une bonne nouvelle pour mettre fin aux drames liés à l'asphyxie au monoxyde de carbone en Algérie dont le nombre ne cesse d'augmenter ? Lors du dernier Conseil des ministres, le Président Tebboune a donné une

série d'orientations visant à limiter le phénomène et à protéger les familles du danger de ce tueur silencieux, en chargeant le Groupe Sonelgaz d'équiper gratuitement les foyers de systèmes d'alarme pour prévenir les fuites. Le cahier des charges de réalisation des projets d'habitation, toutes formes confondues, doit obligatoirement prévoir ce genre

de systèmes, a-t-il été décidé. A cet effet, le Président a ordonné aux ministères du Commerce, de l'Industrie et des Start-up de coordonner pour l'élaboration d'une nouvelle loi portant création de laboratoires de normalisation et de contrôle de sécurité dans tous les domaines.

L. A. R.

Commerce Clôture de la Foire de la production algérienne à Nouakchott

La Foire de la production algérienne, qui s'est tenue du 19 au 24 janvier à Nouakchott (Mauritanie), a pris fin mardi soir. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, des représentants des instances officielles mauritaniennes, des représentants du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, des opérateurs économiques des deux pays, ainsi que des représentants de la société civile, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Selon les organisateurs, cette foire était l'occasion de faire connaître et promouvoir les produits algériens des différents secteurs économiques, et de donner l'opportunité aux sociétés algériennes participantes d'établir des partenariats fructueux. Sept accords dans différentes filières ont été signés entre des entreprises algériennes et mauritaniennes, dans le cadre du Forum d'affaires algéro-mauritanien organisé en marge de cette manifestation économique. Ces accords concernent différentes filières, notamment le ciment, les batteries, les fenêtres et portes et les produits alimentaires, avait indiqué le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Reziz, qui avait inauguré l'ouverture de cette foire jeudi dernier.

L. M.

Le mal provient du Maroc

Plus de 8 quintaux de drogue saisis en une semaine

Les tentatives d'introduction de nouveaux produits visant à encourager la consommation de drogue sur le territoire national se multiplient. Malgré les mesures répressives pour la surveillance des frontières, les trafiquants prennent le risque et trouvent d'autres moyens pour faire passer leurs marchandises. En effet, la prospection de nouveaux marchés pour répondre à une éventuelle demande autre que celle des produits traditionnels comme le kif, telle est la nouvelle stratégie des narcotrafiquants pour se positionner en Algérie. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est submergé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. En effet, la drogue marocaine continue d'inonder le territoire algérien. Des mesures sécuritaires strictes sont déployées de manière étudiée tout au long de la bande frontalière pour limiter

l'activité des narcotrafiquants. Comme riposte, l'Algérie a renforcé ses dispositifs de lutte contre les stupéfiants et le résultat est perceptible. C'est ce qui ressort du bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire rendu public hier. Selon le MDN, des tentatives d'introduction de 8,33 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 48 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'ANP, durant la période du 18 au 24 janvier. «Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 18 au 24 janvier 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise le bilan. Dans le cadre de la lutte antiterroriste,

des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», ajoute la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 48 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc s'élevant à 8 quintaux et 33 kilogrammes de kif traité, tandis que 350 grammes de cocaïne et 716 914 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In-Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont intercepté 184 individus et saisi 20 véhicules, 150 groupes électrogènes, 78 mar-

teaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, 10 tonnes de mélange de pierre et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite, alors que 15 autres individus ont été arrêtés et 6 fusils de chasse, d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 166,35 tonnes, ainsi que 18,15 quintaux de tabacs et 17 377 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», note le même bilan. Par ailleurs, les gardes-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 35 156 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Djanet, alors que 235 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», ajoute la même source.

Meriem Benchaoua

Squattant les rues et les trottoirs

Les vendeurs à la sauvette défient la loi, la pluie et le froid

■ Malgré les nombreuses mesures décrétées au cours de ces dernières années pour les éradiquer, malgré la pluie qui n'arrête pas de tomber depuis quelques jours, les commerçants informels, ces vendeurs à la sauvette, envahissent nos rues et nos trottoirs.

Par Thinhinane Khouchi

Rien ne les arrête, ni les nombreuses mesures prises ces dernières années, ni le froid, ni même la pluie. En effet, en cette période de froid, les vendeurs à la sauvette ne désertent pas leurs lieux, soit les trottoirs et les rues. Il faut savoir que l'économie informelle, florissante, emploie un Algérien sur deux, et échappe à tout impôt. Et si le commerce informel est souvent bénéfique aux citoyens, il a un impact dévastateur sur l'économie nationale, ce qui a poussé le gouvernement à décréter de nombreuses mesures pour l'éradiquer, chose qui reste impossible à réaliser vu l'invasion du commerce informel dans nos rues. Ce phénomène est également largement décrit par les commerçants «formels», détenteurs du registre du commerce et payeurs assidus d'impôts, étant les premiers à en faire les frais. «Les gens nous reprochent de vendre plus cher que les vendeurs à la sauvette, mais ils ne savent pas qu'ils n'ont ni impôts ni loyer à payer chaque mois», nous dira un commerçant de vêtements pour enfant à



Meissonnier, ajoutant que «c'est devenu insupportable. Les autorités doivent assumer leurs responsabilités. Le nombre de vendeurs anarchiques ne cesse d'augmenter dans l'impunité totale». «Même en temps de pluie, ils ne lâchent pas la rue et nous font une concurrence déloyale», a déploré notre intervenant. Des locataires de locaux commerciaux affirment qu'en raison de la concurrence de l'informel, ils arrivent à peine à

rentabiliser leurs activités et à payer le loyer, hors de prix dans cette rue commerçante très fréquentée. Même cas à Sahet Chouhada (place des Martyrs) où des commerçants informels exposent leurs étals au vu de tous. Souvent, des policiers somment les vendeurs de ramasser leurs marchandises, mais aussitôt les éléments de la Sûreté nationale partis, les vendeurs anarchiques se réapproprient les

lieux et squattent la place. Ces commerçants d'occasion justifient le recours grandissant à la vente informelle par le chômage et l'absence d'espaces commerciaux aménagés, mais aussi la cherté des loyers et de la vie. «Les loyers sont trop chers, s'ajoutent à cela les impôts. Au prix où l'on vend nos produits, on ne pourra pas assurer ces charges», nous dira un vendeur de foulards rencontré à «Sahet chouhada» âgé d'à peine 18 ans. «Les gens pensent qu'on se fait des fortunes avec ces "tables"». Mais pas du tout ! On gagne de quoi vivre seulement, au lieu de mendier», a-t-il souligné. Il ajoutera : «A mon âge, personne n'acceptera de me louer un local, mais la rue m'accepte sans conditions». Enfin, si les citoyens trouvent en ces vendeurs une occasion pour dépenser moins et se faire plaisir ainsi qu'à leurs enfants, ils dénoncent, néanmoins, le fait de trouver du mal à circuler car les vendeurs à la sauvette s'installent sur les trottoirs et souvent dans les ruelles, rendant la circulation des véhicules et des piétons impossible.

T. K.

Début de la 9^e session des consultations politiques

Algérie-France : «Deux marqueurs essentiels, mémoire et mobilité»

Les travaux de la 9^e session des consultations politiques algéro-françaises ont débuté hier à Alger, en présence des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères algérien et français. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a, à cette occasion, mis en exergue «la nécessité de poursuivre les efforts entrepris de part et d'autre afin de réussir davantage à élever le niveau des relations et les articuler ensemble à des réponses adaptées, notamment aux deux marqueurs essentiels de notre relation globale que sont la mémoire et la mobilité (...) et au socle du partenariat renouvelé auquel nous aspirons». Belani s'est, en

outre, félicité de la tenue de cette réunion qui intervient, a-t-il dit, «au moment où nos relations bilatérales connaissent une progression et une courbe ascendante positive sous l'impulsion résolue de nos deux présidents de la République et leur engagement commun à inscrire les relations entre l'Algérie et la France dans une dynamique de progression irréversible tout en restant dans la fidélité à la Déclaration d'Alger», signée le 27 août dernier à l'occasion de la visite du président français Emmanuel Macron en Algérie.

Amar Belani a loué l'accélération de la fréquence des rencontres bilatérales depuis la tenue, à Paris en septembre dernier, de la 8^e session des consultations politiques, ce qui confir-

me «la volonté de nos deux pays de donner corps et de la substance à la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre les deux pays». De son côté, la secrétaire générale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Anne-Marie Descôtes, a indiqué que cinq mois après la visite officielle et d'amitié du président français à Alger et Oran en août dernier, «une étape inédite est en cours de construction dans la relation de nos deux pays que nous voulons pleine de confiance». Accompagnée d'une vingtaine de hauts responsables de la coopération, M^{me} Descôtes a souligné que la venue de 15 ministres français à Alger en octobre dernier pour le Comité intergouvernemental de haut

niveau, avait permis d'identifier de nouveaux domaines de coopération et de discussions, se réjouissant que des contacts au niveau des administrations sont en train de gagner en fréquence et en fluidité depuis l'automne pour une meilleure compréhension. «Ces échanges doivent nous aider à identifier de nouvelles pistes de coopération (...) L'enjeu est la modernisation de cette coopération qui se fait au bénéfice de nos deux peuples», a-t-elle dit, soulignant «la volonté commune d'aller de l'avant de façon pragmatique et constructive, en étant pleinement conscients de la charge qui nous revient en tant que SG de porter ce dialogue vers des résultats concrets».

R. N.

Conseil des ministres arabes des Affaires sociales

Krikou explique la politique algérienne d'insertion des handicapés

La politique générale de l'Algérie en matière de protection et de promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques repose sur divers programmes et mesures visant à garantir leur insertion socioprofessionnelle. Dans son allocution aux travaux de la 42^e session du Conseil des ministres

arabes des Affaires sociales, le ministre de la Solidarité nationale, Kaouter Krikou, a affirmé à Doha (Qatar), que «la politique générale adoptée par l'Algérie en matière de protection et de promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques est une politique globale adaptée et associant tous les secteurs gou-

vernementaux, les instances publiques et privées, ainsi que la société civile pour assurer leur insertion socioprofessionnelle».

Elle a également affirmé que l'objectif de ces mesures est d'«œuvrer à associer les personnes aux besoins spécifiques à l'élaboration des politiques adoptées, et de favoriser leur

autonomie en les encourageant à la créativité dans le domaine du développement économique et social, à travers leur adhésion aux différentes commissions techniques au niveau local et au sein des administrations centrales des différents départements ministériels». «L'encouragement des handica-

pés à atteindre l'autonomie financière et à faire valoir leurs compétences tend à leurs permettre de participer effectivement au développement du pays, en sus de constituer un engagement national des pouvoirs publics, consacrés par la Constitution algérienne», a-t-elle expliqué.

Massi S.

LA QUESTION DU JOUR

Plus de chars, plus de guerre

Suite de la page une

Si les Russes sont parvenus en effet à détruire les centaines de chars dont disposait au départ l'Ukraine, au point qu'il faut lui en trouver de nouveaux, ils brûleraient aussi ces derniers, quels qu'ils soient, des Leopard, des Challenger britanniques, des Leclerc français, des Abrams américains. Ce bruit entretenu par cet appareil de propagande de guerre que sont devenus les grands médias occidentaux a aussi pour objectif de passer sous silence un fait criard, qui est que si l'Ukraine a besoin aujourd'hui de chars, c'est parce que ceux qu'elle avait ont été détruits par les Russes. Or dire la vérité sur ce point, c'est comme reconnaître que la guerre est déjà perdue. Mieux vaut être en train de perdre cette guerre précisément que l'avoir déjà perdue. Ne plus avoir du tout de chars alors que la Russie s'apprête à une offensive d'envergure, c'est avoir déjà perdu la guerre. En livrer quelques dizaines à l'Ukraine, suffisamment en tout cas pour continuer de parler de sa victoire prochaine, c'est apporter la preuve à son opinion interne que cette guerre n'est pas encore perdue, et que ne l'étant pas encore, elle reste gagnable. Les Etats occidentaux ne sont pas menacés que par la victoire russe, mais également par leurs opinions, dont le mécontentement affleure dangereusement, pour certaines du moins. Une défaite contre la Russie risque de déborder l'Ukraine, ce que la guerre à son plus fort n'a pas réussi à faire. Dans le même temps où les Etats-Unis manœuvrent à l'arrière contre les Allemands, ils font le tour des pays d'Amérique du Sud disposant d'armement russe lourd, c'est-à-dire de chars, pour les convaincre de les échanger contre des armes américaines, des Abrams forcément. Le fait est certain, le président colombien Gustavo Petro ayant tenu à faire connaître le niet qu'il avait opposé à une proposition de ce genre. Ainsi donc, l'idéal pour les Américains aujourd'hui même, ce n'est pas de livrer à l'Ukraine des Leopard ou des Abrams, soi-disant ce qu'il y a de meilleur en la matière, mais des T-72 russes, que les Ukrainiens avaient à profusion mais qu'ils n'ont plus.

M. H.

Zambie

Le manque d'hygiène risque de déclencher une épidémie de choléra

Le manque d'hygiène est un facteur qui pourrait déclencher une épidémie de choléra en Zambie, notamment durant l'actuelle saison des pluies, a indiqué, mardi, le secrétaire permanent du ministère de la Santé, Lackson Kasonka. «*Eu égard aux conditions météorologiques actuelles, marquées par de fortes précipitations et une stagnation de l'eau, les citoyens sont appelés à observer des pratiques d'hygiène plus strictes*», a déclaré M. Kasonka. Soulignant que la Zambie est l'un des pays africains où le choléra est très actif lors de la saison des pluies, il a noté que cette maladie peut être prévenue grâce à un bon assainissement. A cet égard, le responsable a mis l'accent sur l'importance de la participation de tous les acteurs de la société pour lutter contre le choléra, appelant à des efforts concertés, y compris par les médias, pour sensibiliser le public aux mesures préventives à adopter. «*Les citoyens sont tenus d'éliminer les déchets dans des endroits désignés pour éviter la prolifération des maladies hydriques comme le choléra*», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Kasonka a mis en garde que l'épidémie de choléra qui frappe actuellement le Malawi voisin, augmente la probabilité de propagation de cette maladie en Zambie.

Ce pays d'Afrique australe n'a pas connu d'épidémie de choléra depuis 2019, en raison notamment des interventions préventives mises en œuvre dans le cadre du plan national multisectoriel d'élimination du choléra. Néanmoins, il reste vulnérable aux cas importés et aux flambées internes.

En septembre dernier, l'OMS a signalé une recrudescence inquiétante du choléra dans le monde, après des années de déclin, le changement climatique s'ajoutant aux facteurs habituels tels que la pauvreté et les conflits. La maladie touche chaque année entre 1,3 million et 4 millions de personnes sur la planète, tuant jusqu'à 143 000 personnes.

Lyes F.

Médecines complémentaires

Lancement d'une réflexion pour la mise en place d'un cadre juridique

■ Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a lancé une réflexion devant aboutir à des orientations destinées à la mise en place d'un cadre juridique réglementant les médecines complémentaires, a indiqué, mardi à Alger, sa vice-présidente, P Hasna Amina Messaid.

Par Faten D.

Intervenant en marge d'une journée d'étude sur «*les médecines complémentaires*» organisée par le Cnese, P Messaid a précisé à la presse que ce dernier «*s'attelle à développer les idées et orientations nécessaires devant servir de base pour l'élaboration de propositions afin de réglementer les médecines traditionnelles*».

Rappelant le caractère «*consultatif*» de cette institution, elle a ajouté que la rencontre de ce jour est «*le début d'une série d'autres visant à l'élaboration d'analyses profondes sur l'ampleur de ces pratiques, parfois exercées par des personnes non qualifiées, d'où l'importance de doter ce type de soins d'une législation à même d'en encadrer l'exercice*».

«*En l'absence d'une loi, les conditions essentielles pour pratiquer toute discipline ne sont pas respectées*», a-t-elle relevé, notant «*l'absence*» d'études et de statistiques inhérentes aux médecines complémentaires ou traditionnelles. «*Les médecines complémentaires constituent un potentiel énorme pour l'Algérie*



qui en compte environ 35 et qui peuvent créer jusqu'à 100 000 emplois, moyennant, toutefois, une organisation et une sécurisation de ces pratiques», a soutenu, de son côté, le P Mostefa Khiaï. Président de la commission «*Démographie, Santé et Territoires*» au Cnese, ce dernier a déploré des pratiques «*clandestines*», citant notamment le «*Hidjama*» (soins par ventouses) à laquelle s'adonne le tout-venant, avant de plaider pour la

formation des médecins et paramédicaux afin de pratiquer «*en toute légalité*» ces médecines alternatives aux soins conventionnels, que ce soit au niveau des hôpitaux ou des cabinets privés. Il a cité, dans le même contexte, l'exemple de la plus ancienne d'entre elles, l'acupuncture, en l'occurrence, qui est dispensée par l'hôpital de Ben Aknoun à Alger, de même que l'hydrothérapie, introduite dans l'éventail des soins propo-

sés par les centres de thalassothérapie publics et privés.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qualifie de médecines alternatives un vaste ensemble de pratiques de santé différentes de la médecine conventionnelle et pas (ou peu) intégrées au système de santé d'un pays, à l'instar de l'ostéopathie, la chiropraxie, l'hypnose, la mésothérapie, l'auriculothérapie, ou l'acupuncture.

F. D.

Batna

Travaux d'extension et de réaménagement du bloc opératoire de trois services du CHU

Les travaux de réhabilitation, d'extension et de réaménagement du bloc opératoire y compris le service de réanimation de trois services du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de la ville de Batna ont été lancés en début de semaine en cours, a-t-on appris, mardi, d'une responsable de cet établissement de santé publique.

Le délai de réalisation de

cette opération est fixé pour six mois, a indiqué Atika Beleghouar, chargée de l'information et de la communication au CHU Touhami-Benflis, soulignant que les activités des trois services ont été temporairement transférées pendant la période des travaux à d'autres structures de santé du même établissement. Le service de chirurgie pédiatrique a été transféré au service d'orthopédie, de chirur-

gie générale «*hommes et femmes*» au service des grands brûlés, alors que le service d'urologie a été transféré au service des urgences médico-chirurgicales, a-t-elle précisé.

L'extension de cette structure de santé permettra de porter le nombre des salles opératoires de chirurgie à six contre cinq auparavant, soit une moyenne de deux salles pour chacun des services, a-t-on relevé de même source. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel centralisé de l'année 2023, permettra, selon M^{me} Beleghouar, l'amélioration des conditions de travail du personnel médical et de prise en charge des patients. Au cours de l'année 2022, pas moins de 1 823 interventions ont été réalisées au sein de ce bloc opératoire, dont 1 149 opérations ont concerné la chirurgie générale pour adultes, 306 la chirurgie pédiatrique et 282 la chirurgie rénale et urologique, alors que 86 ont concerné la chirurgie maxillo-faciale, a révélé la responsable de la communication du CHU Touhami-Benflis. Il est prévu prochainement l'extension et la réhabilita-

tion des services d'endocrinologie-diabétologie et de réanimation médicale, avec l'ouverture, pour la première fois, au Centre hospitalo-universitaire de Batna, d'un service de réanimation médicale réservé aux enfants, a souligné la même source.

Par ailleurs, la salle de cathétérisme cardiaque, dont les travaux ont été entièrement finalisés, a été équipée et entrera en exploitation au second semestre de l'année 2023, une fois terminée la formation destinée à son personnel spécialisé, a indiqué Atika Beleghouar.

L'année 2022 a été également marquée, a ajouté la responsable de la communication, par la réhabilitation et l'extension du laboratoire de microbiologie qui a été doté d'équipements médicaux modernes. L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public offert aux malades qui viennent de plusieurs wilayas.

A rappeler que l'ouverture de l'hôpital de Batna remonte à 1977, avant d'être classé en 1986 comme Centre hospitalo-universitaire.

D. F.

Malawi

L'épidémie de choléra fait plus de 1 000 morts

L'épidémie de choléra en cours depuis mars 2022 au Malawi, y a tué plus de 1 000 personnes, a annoncé, mardi, le ministère de la Santé, déplorant manquer de vaccins. Le nombre de décès atteint mardi les 1 002, fait de l'actuelle épidémie de choléra la plus meurtrière jamais enregistrée dans ce pays pauvre d'Afrique australe, qui avait précédemment connu 968 morts en 2001-2002, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au total,

30 600 personnes ont été infectées depuis l'apparition des premiers cas l'an dernier.

Le choléra est contracté par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par une bactérie. Il provoque généralement diarrhées et vomissements et peut être très dangereux pour les jeunes enfants. En novembre, le Malawi avait reçu près de trois millions de doses de vaccin oral de l'ONU. Mais «*nous avons utilisé tous les vaccins dont nous disposions*», a déclaré, mardi à

l'AFF, le porte-parole du ministère de la Santé, Adrian Chikombe.

«*Le fait qu'il n'y ait qu'un seul fabricant de vaccins contre le choléra dans le monde rend difficile l'acquisition du médicament*», a-t-il ajouté, car «*nous sommes en compétition pour le même vaccin avec tout le monde*». Une partie de la population malawite refuse par ailleurs les traitements au nom de croyances religieuses, ce qui contribue à la propagation de la maladie.

R. S.

Entreprises

L'importance du rôle des juristes dans la performance soulignée

■ L'importance du rôle des juristes dans la performance des entreprises, notamment à travers l'appui à la prise de décision, a été soulignée, mardi à Alger, par plusieurs magistrats et juristes nationaux et internationaux.



Par Salima K.

«**L**a fonction juridique est devenue stratégique dans la performance économique, puisqu'elle permet de faciliter la prise de décision, la bonne gouvernance et d'assurer

une bonne exécution des contrats», a estimé le bâtonnier du barreau d'Alger, Mohamed Baghdadi, dans une allocution lors de la seconde édition du Forum africain «Legal Business Forum & Awards 2023» sous le thème «Grandes tendances juridiques en 2023». Pour sa part, le

directeur juridique de Sonatrach, Nasserddine Ali Ammar, a souligné le rôle du juriste dans sa mission de réguler et de participer à la prise de décision, estimant que le juriste est «un moteur de la décision au sein de l'entreprise».

La fonction juridique est une

activité ayant un poids économique et politique, a de son côté estimé Kami Haeri, représentant d'un bureau d'avocats étranger, soulignant le rôle que jouent les juristes dans le règlement des conflits et contentieux, ainsi que leur rôle dans l'amélioration de l'attractivité de toute filière économique.

«Il y a une dimension omniprésente du droit. Le rôle du juriste est devenu central pour mener à bien les transactions économiques et commerciales», a pour sa part souligné Boubakar Dione, directeur juridique d'une firme étrangère, ajoutant que «la fonction juridique joue un rôle de facilitateur dans la conduite des affaires, mais aussi dans la bonne gestion de l'entreprise». Selon lui, il est «nécessaire» de rapprocher la fonction juridique de la direction générale de l'entreprise de manière à apporter «plus de valeur à cette activité en accom-

plissement du business».

Par ailleurs, lors d'une session dédiée au développement des énergies renouvelables, l'avocat au barreau d'Alger, Mohamed Hamra Krouha, a mis en avant l'intérêt des législations dans la mise en place d'une approche équilibrée des contrats et une clarté des attributions dans le secteur des Energies renouvelables.

D'autres intervenants ont souligné, quant à eux, l'importance d'une évolution dynamique des lois au même rythme de l'évolution de ce secteur, plaidant pour l'adaptation des textes législatifs à l'évolution de ce secteur.

A noter que plus de 600 dirigeants internationaux et décideurs économiques ont pris part à cette deuxième édition du Forum, organisée avant-hier et hier à Alger, par la start-up algérienne «Legal Doctrine», spécialisée dans le conseil juridique aux entreprises.

S. K.

Mascara/ Commerce

Le montant des marchandises non facturées a dépassé les 3,7 milliards DA en 2022

Le montant des marchandises non facturées dans la wilaya de Mascara ont dépassé en 2022 les 3,7 milliards DA, a-t-on appris du directeur local du commerce et de la promotion des exportations Nadjim Beledjna. La valeur vénale des transactions commerciales sans facturation, comptabilisées au cours de l'année écoulée, a connu une «augmentation significative» par rapport à l'année 2021 au cours de laquelle le montant de la non-facturation s'établissait à environ 150 millions DA, a précisé M. Beledjna.

Il a expliqué que cette augmentation est due à «des transactions sans facturation et à l'absence de locaux commerciaux» chez cinq opérateurs activant dans le domaine du commerce de gros au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, les interventions des agents des équipes de contrôle des pratiques commerciales et de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont permis, l'année dernière, la fermeture de 298 locaux commerciaux en raison de diverses infractions liées au non affichage des prix, au défaut de facturation, au non-

respect des tarifs réglementés, à l'absence d'hygiène, à la pratique d'activités non déclarées au registre du commerce, outre la spéculation sur les produits alimentaires. Au cours de la même période, les agents de contrôle ont effectué près de 50 000 interventions ayant abouti à l'établissement de 3 555 procès-verbaux pour infraction qui ont été transmis aux autorités judiciaires, en plus de la saisie de plus de 44 tonnes de marchandises diverses, avec 541 échantillons prélevés pour effectuer des analyses au niveau du laboratoire

de wilaya de contrôle de la qualité et répression de la fraude. Dans le domaine de la sensibilisation, la direction a organisé, l'année dernière, des rencontres ciblant les établissements scolaires, de formation professionnelle et les citoyens, sur les dangers des intoxications alimentaires et les bienfaits d'une bonne nutrition. Les commerçants et les opérateurs économiques ont été sensibilisés, quant à eux, sur l'obligation de facturer les transactions commerciales et la lutte contre la spéculation illicite. **Farid L.**

Chine

Le yuan numérique en circulation atteint 13,61 milliards de yuans en 2022

Le volume de yuans numériques en circulation a atteint 13,61 milliards de yuans (environ 2,01 milliards de dollars) à la fin de 2022, selon les données de la banque centrale du pays. En incluant la monnaie numérique, l'encours M0 de la Chine, le montant des liquidités en circulation, a atteint 10 470 milliards de yuans à la fin de l'année dernière, en hausse de 15,3 % sur un an, selon la Banque populaire de Chine. En tant que monnaie légale sous forme numérique, le yuan numérique est une composante de la monnaie chinoise, tout comme le renminbi physique. Il est nécessaire de combiner les statistiques et l'analyse ainsi que la mise en œuvre de la gestion globale des deux formes de la monnaie, a déclaré Xuan Changneng, vice-gouverneur de la banque. Les scénarios

d'application, la valeur des transactions et le montant de yuan numérique n'ayant cessé d'augmenter ces dernières années, les systèmes concernés de gestion et de calcul se sont améliorés, selon M. Xuan. L'inclusion du yuan numérique dans le M0 peut refléter l'échelle de la monnaie en circulation d'une manière plus précise, a-t-il ajouté.

Hausse de la production d'or en 2022

La Chine a produit 372,048 tonnes d'or en 2022, avec une augmentation de 43,065 tonnes d'or, soit 13,09 % en base annuelle, selon les données publiées par l'Association de l'Or de Chine. La consommation d'or en Chine a atteint 1 001,74 tonnes l'année der-

nière, en baisse de 10,63 % sur un an, selon les données de l'association.

La consommation des bijoux en or a atteint 654,32 tonnes, en baisse de 8,01 % en glissement annuel, tandis que celle des pièces et des lingots d'or a chuté de 17,23 % sur un an à 258,94 tonnes.

En 2022, le prix d'or sur le marché mondial est resté à un niveau élevé, en raison de facteurs tels que la crise géopolitique, l'épidémie Covid-19, le ralentissement économique mondial et la hausse de l'inflation. Le prix moyen annuel de l'Au9999, un or pur hautement raffiné, à la Bourse de l'or de Shanghai a augmenté de 4,53 % sur un an pour atteindre 390,58 yuans par gramme, selon les données de l'association.

N. T.

Marchés

La Bourse de Tokyo reprend son souffle après trois séances de hausse

La Bourse de Tokyo hésitait hier matin, dominée par les prises de bénéfices après trois jours de hausse et au lendemain d'une séance mitigée mi-rain à Wall Street dans la foulée de résultats d'entreprises mitigés. Après avoir baissé à l'ouverture, l'indice Nikkei des 225 principales valeurs japonaises progressait de 0,14 % à 27 338,72 points vers 01h00 GMT, et l'indice élargi Topix grappillait 0,15 % à 1 975,90 points. «Le marché japonais devrait connaître un début de séance plutôt mou après les performances diverses des indices américains, ce qui rend difficile la recherche de nouvelles opportunités d'achat», a commenté l'analyste Toshiyuki Kanayama dans une note de Monex. Le yen était relativement stable par rapport au dollar, à 130,25 yens pour un dollar vers 00h45 GMT contre 130,17 yens mardi à 21h00 GMT. La monnaie européenne progressait un peu par rapport à la devise japonaise, à raison d'un euro pour 141,83 yens contre 141,71 yens la veille. L'euro était stable face au billet vert, se négociant pour 1,0890 dollar contre 1,0887 dollar mardi à 21h00 GMT. Le marché du pétrole stagnait : vers 01h00 GMT le cours du baril de WTI américain gagnait seulement 0,06 % à 80,18 dollars.

R. E.

Alger

Lamamra reçoit le représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye et chef de la Manul

■ Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu, mardi à Alger, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Abdoulaye Bathily, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Par Moncef G.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les développements de la situation en Libye et les efforts consentis pour assurer les conditions nécessaires à l'organisation des prochaines échéances électorales, étant le seul et unique moyen de consacrer la volonté du peuple libyen de choisir ses gouvernants et d'unifier ses institutions nationales», précise le communiqué.

M. Lamamra a réaffirmé, à cette occasion, «le soutien de l'Algérie aux efforts de l'ONU dans ce sens et sa disponibilité à mettre son expertise à la disposition des frères libyens, notamment en ce qui concerne la concrétisation de la réconciliation nationale et l'organisation des élections», note le communiqué.

M. Bathily a, pour sa part,

salué la contribution positive de l'Algérie en faveur du processus de règlement politique en Libye et sa solidarité permanente avec ce pays frère et voisin, soulignant l'intérêt particulier qu'il accorde à la coordination avec les pays voisins en vue d'accélérer le processus de règlement pacifique de la crise, ajoute la même source.

Abdoulaye Bathily salue les efforts consentis par l'Algérie pour la résolution de la crise en Libye

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Abdoulaye Bathily, a salué, mardi soir à Alger, les efforts consentis par l'Algérie pour la résolution de la



crise libyenne, tout en appelant la communauté internationale à appuyer un processus permettant une stabilisation de la Libye.

«L'Algérie s'est engagée depuis toujours pour mettre fin à la crise (en Libye) et aujourd'hui je suis venu pour demander ses avis et ses suggestions sur la manière dont on peut conjurer les efforts avec les Nations unies et d'autres acteurs internationaux», a affirmé M. Bathily dans une déclaration à la presse, au sortir

d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

L'émissaire onusien a notamment tenu à remercier «le gouvernement et le peuple algériens pour les efforts déployés de manière désintéressée pour mettre fin à la crise libyenne». Soulignant, en outre, que la situation en Libye n'a pas connu d'évolution significative, M. Bathily a fait

savoir qu'il était important que «tous ceux qui sont concernés par cette crise, à commencer par les Libyens, s'engagent pour y mettre fin». Il a également appelé les acteurs internationaux à «parler d'une même voix» et à «appuyer un processus qui ira vers la stabilisation de la Libye», de manière à ce que ce pays du Maghreb «puisse se doter d'institutions légitimes à travers un processus démocratique».

M. G.

Tunisie

Découverte de citernes datant des époques punique et carthaginoise à Radès

Les fouilles de sauvetage en cours sur le site de l'église de Radès qui sont menées par des experts de l'Institut national du patrimoine (INP) ont permis la découverte de citernes datant des époques punique et carthaginoise, indique l'agence TAP mardi.

L'équipe de recherche de l'INP, sous la supervision scientifique du chercheur Nizar Ben Slimane, s'est lancée, en décembre dernier, dans une fouille de

sauvetage suite à la découverte archéologique de plusieurs citernes romaines susceptibles d'avoir fait partie des monuments de la ville romaine de Maxula. Dans une déclaration à l'agence TAP, Nizar Ben Slimane, a déclaré que les fouilles se poursuivront, a priori, jusqu'au 17 février prochain, pour ensuite procéder à l'évaluation des monuments découverts qui seront éventuellement sauvegardés et préservés. Il a estimé une découverte

importante qui s'ajoute aux précédentes datant de l'époque romaine, expliquant qu'elle constitue la première découverte à Radès de monuments datant de l'époque carthaginoise après celle révélée il y a un siècle. Des monuments funéraires avaient été alors découverts dans une propriété privée, a-t-il dit.

Pour préserver ces monuments, une coordination sera faite entre l'INP et les chargés du projet de transformation de

l'église en un centre culturel, en vue de fixer les travaux à entreprendre, a fait savoir Ben Slimane. L'expert a encore évoqué la possibilité de proposer la transformation de l'église en un musée.

Entamés en septembre dernier, les travaux de construction d'un complexe culturel dans l'église de Radès ont été suspendus pour permettre aux équipes de l'Institut d'intervenir.

Hani T.

Sahara occidental

L'ancien président de la Cour suprême du Kenya consacre un article à la cause sahraouie

L'ancien président de la Cour suprême du Kenya, Willy Mutunga, a écrit un article consacré à la question du Sahara occidental, paru dans la version électronique du quotidien anglophone «The Star», sous le titre «Solidarité peuple-peuple pour la libération, le panafricanisme doit continuer».

Dans cet article, l'auteur revient sur l'historique du processus de décolonisation du Sahara occidental, en insistant sur le caractère illégal de son occupation et de sa colonisation par le Maroc, et sur le fait que cela constitue une violation des résolutions de l'Union africaine (UA) et des Nations unies, ainsi que de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ).

Evoquant la position du Kenya sur la question de l'indépendance du Sahara occidental qui s'est, à ce jour, inscrite en conformité avec celles de l'UA, de l'ONU et de la CIJ, et la «débâcle» qu'a constitué la publication et le retrait du tweet du président William Ruto gelant la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), l'auteur de l'article souligne, en substance, qu'un tel gel, s'il avait été confirmé, aurait été inconstitutionnel et illégal compte tenu du fait que la Constitution kényane exige la participation du peuple kényan à la prise d'une telle décision. A ce titre, il indique que le Comité kényan de solidarité avec le Sahara occidental illustre une

solidarité de peuple à peuple qui est, selon lui, la meilleure stratégie politique face à des gouvernements qui ne représentent pas les intérêts des peuples et que c'est pour cette raison, s'agissant du Kenya, que le principe constitutionnel de la participation populaire sur l'ensemble des questions qui touchent la société, puise toute son essence. Dans la dernière partie de son article, M. Mutunga aborde les procédés de «l'offensive diplomatique du Royaume du Maroc» au Kenya, notamment les pratiques de désinformation destinées, entre autres, à dénigrer le Front Polisario. Ceci en référence au séminaire organisé, en octobre 2022, par l'ambassade du Maroc à l'Université de

Nairobi, et les articles de presse subséquentement commandités pour en faire la publicité.

Le juriste appelle les étudiants et l'administration de cette université à «démystifier» cette offensive diplomatique en ce qu'elle constitue un déni pour l'autodétermination et la liberté du peuple sahraoui, dont l'occupation spolie également les ressources naturelles. A ce titre, il souligne, en dressant le parallèle avec les combattants Mau Mau du Kenya, que l'autodétermination consiste également en la distribution équitable des terres et des ressources naturelles au profit des peuples qui les possèdent et le renversement des forces d'occupation qui les exploitent. S'adressant à l'opinion

publique kényane, M. Mutunga insiste sur le fait que le Maroc n'est en rien différent des occupants coloniaux passés, présents ou futurs et qu'il exploite le phosphate extrait au Sahara occidental, dont les revenus servent à financer sa guerre illégale d'occupation de ce territoire non autonome et à obtenir le soutien politique de nations africaines.

C'est pourquoi, conclut-il, les solidarités directes entre les peuples du monde constituent la meilleure des stratégies idéologiques et politiques, puisque des «intérêts» au sein de l'Union africaine et des Nations unies ne souhaitent pas qu'il soit mis fin aux injustices faites au Sahara occidental et à la Palestine.

R. M.

Canada

Des autochtones poursuivent en justice Hydro-Québec pour un barrage des années 1960

■ Une communauté autochtone du nord du Québec a annoncé, mardi, poursuivre en justice la compagnie publique Hydro-Québec pour avoir détruit son territoire lors de la construction d'un barrage dans les années 1960.



Par Fil T.

Parlant des «impacts dévastateurs» de l'ouvrage et d'un «préjudice irréparable», le peuple innu de Uashat Mak Mani-Utenam réclame 2,2 milliards de dollars canadiens (1,5 milliard d'euros) à la société d'Etat. «Les entreprises semblent avoir oublié

qu'elles se sont illégalement approprié nos terres afin de profiter pendant des décennies de leur richesse énergétique», a dénoncé Mike McKenzie, le chef de cette communauté innue, dans un communiqué. La construction de ce méga-barrage, exploité depuis les années 1970, a notamment entraîné l'inondation de vastes superfici-

es, le déboisement de forêts pour la construction de plus de 1 000 km de lignes électriques et de routes sur ce territoire. Le document, déposé auprès de la Cour supérieure du Québec, fait mention de la destruction des «liens spirituels et culturels», de la perturbation «des habitats de plusieurs animaux», dont le caribou, et des «entraves aux activi-

tés traditionnelles de chasse et pêche». «Hydro-Québec peut prétendre être une entreprise responsable, mais son mépris continu pour nos terres, notre peuple et nos droits nous montre que, pour le moment, elle ne désire pas établir une relation de bonne foi avec notre Nation», a poursuivi Mike McKenzie. «Le message est clair : c'est leur territoire, ce

sont leurs ressources et elles ont été exploitées sans leur consentement», a déclaré Marie-Claude André-Grégoire, l'avocate de la communauté. La communauté demande, en outre, un dédommagement de 200 millions de dollars à CF(L)Co, l'entreprise qui a construit la centrale et qui l'exploite. Hydro-Québec doit renouveler d'ici à 2041 le contrat signé à l'époque avec cette compagnie. Le Québec a opté depuis les années 1970 pour l'hydro-électricité : les grands barrages du Nord fournissent 90 % de l'électricité de la province canadienne francophone et son Premier ministre, François Legault, a récemment annoncé vouloir relancer dans les années à venir la construction de barrages. F. T.

Colombie

Saisie de 4 tonnes de cocaïne dans un semi-submersible

Les autorités colombiennes ont saisi quatre tonnes de cocaïne qui se trouvaient dans le premier semi-submersible saisi cette année dans le pays, qui était occupé par quatre étrangers, dans la municipalité de Tumaco (sud-ouest). Le semi-submersible, a indiqué la Marine dans un communiqué, mesure 20 mètres de long et quatre mètres de large, ce qui en fait l'un des plus gros saisis ces dernières années dans le pays. Des navires de la marine colombien-

ne, des unités des gardes-côtes, l'aviation navale et un soutien étranger ont participé à l'opération qui a permis de repérer le submersible. Le semi-submersible a commencé à prendre de l'eau, c'est pourquoi l'équipage a été évacué vers une unité des gardes-côtes. Le navire a ensuite été transféré à la station des gardes-côtes de Tumaco, située dans le département de Nariño (à la frontière avec l'Equateur) et qui possède le deuxième port colombien du Pacifique. Au total,

4 025 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne ont été saisis et les détenus seront accusés de trafic, fabrication et possession de stupéfiants. «Avec cette saisie, on a porté un coup à force les finances des structures de trafic de drogue, réduisant leur capacité logistique et de financement des activités illégales», a expliqué la Marine. L'institution a indiqué avoir saisi jusqu'à présent cette année près de 10 tonnes de chlorhydrate de cocaïne. Les cultures de coca en

Colombie ont augmenté de 43 % en 2021, année où 204 000 hectares plantés ont été enregistrés, alors qu'en 2020, ce chiffre était de 143 000 hectares, selon le rapport annuel de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Unodc) publié en 2022. Ces chiffres sont les plus élevés enregistrés depuis 22 ans que le Système intégré de surveillance des cultures illicites (Simci) de l'Unodc présente dans son rapport annuel.

Seal A.

Naufrage d'un cargo près du Japon 8 marins encore portés disparus

Les gardes-côtes japonais et sud-coréens étaient hier encore à la recherche de huit membres d'équipage sur les 22 d'un navire cargo ayant coulé la nuit précédente au large du sud-ouest de l'archipel nippon, en mer de Chine orientale. «Au total, 14 ont été secourus jusqu'à présent», a déclaré à l'AFP un porte-parole des gardes-côtes nippons. «Nous ignorons encore leur état et leurs

nationalités». «Onze d'entre eux étaient dans un état inconscient», ont précisé à l'AFP les gardes-côtes sud-coréens, qui ont retrouvé six des naufragés, lesquels étaient transportés vers le port de Nagasaki (sud-ouest du Japon). Le Jin Tian, un navire cargo de 6 651 tonnes enregistré à Hong Kong, a émis un SOS en fin de soirée mardi heure japonaise alors qu'il se trouvait à environ

110 km à l'ouest des îles Danjo, un micro-archipel reculé et inhabité au sud-ouest du Japon. Trois autres bateaux de commerce se trouvaient dans la zone à ce moment-là et ont pu secourir plusieurs des naufragés, selon les gardes-côtes nippons. Un avion des gardes-côtes japonais et deux bateaux étaient sur place hier, et d'autres navires du Japon et de Corée du Sud devaient arri-

ver en renfort, ont fait savoir les autorités à Tokyo et Séoul. Le naufrage du Jin Tian est survenu alors qu'une vague de froid d'une ampleur inhabituelle touche l'Asie de l'Est. Les températures de jour dans des îles les plus proches du lieu de l'accident atteignent à peine 3 °C. Selon les gardes-côtes japonais, l'équipage du Jintan comprenait au total 14 Chinois et 8 Birmans. May G.

Ghana

Huit écoliers périssent dans le chavirement de leur embarcation

Huit enfants de la région ghanéenne du Bono oriental ont été retrouvés morts mardi après que le navire qui les emmenait à l'école a chaviré sur le lac Volta, ont confirmé des responsables.

Les huit victimes, cinq garçons et trois filles âgés de cinq à 12 ans, faisaient partie des 20 élèves qui se rendaient à l'école à Wayokope, une communauté située de l'autre côté du lac, a

indiqué à la presse l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO). L'unité maritime de la police du Ghana, assistée par des habitants, a récupéré les corps des

victimes, a fait savoir Ibrahim Wudonyim, un coordinateur de la NADMO. Une enquête est en cours pour déterminer les causes du drame.

R. D.

Afrique du Sud Huit morts après plusieurs jours de canicule

UNE VAGUE de chaleur étouffante qui a balayé certaines parties de l'Afrique du Sud ces dernières semaines a fait au moins huit morts en plusieurs jours, a indiqué, mardi, le gouvernement. Ces morts étaient pour la plupart des ouvriers agricoles de la province peu peuplée et en grande partie semi-aride du Cap-Nord, qui borde la Namibie et le Botswana, au nord-ouest du pays, selon le ministère du Travail. «Nous sommes préoccupés par l'impact du temps chaud que connaissent certaines régions d'Afrique du Sud», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Michael Currin, dans un communiqué. «Nous sommes extrêmement tristes d'apprendre le décès de huit personnes des suites d'un coup de chaleur dans le Cap-Nord, après qu'un épisode de canicule a frappé la province au cours de la semaine», a-t-il ajouté. Certaines parties du pays ont connu une canicule avec des températures atteignant 40 degrés certains jours. Selon les scientifiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les épisodes de canicule, les sécheresses ou les inondations exceptionnelles, se multiplient depuis plusieurs années dans le monde en raison du réchauffement climatique, dû lui-même aux activités humaines. Selon le rapport annuel du programme européen sur le changement climatique Copernicus (C3S), publié le 10 janvier, les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées dans le monde. G. T.



Pérou

Journée nationale de protestation contre la Présidente Boluarte

■ Le Pérou s'apprête à vivre une nouvelle journée nationale de protestation contre la Présidente Dina Boluarte, au lendemain de violents affrontements à Lima.

Par Rosa C.

La dirigeante avait appelé mardi à une «trêve nationale», alors que 46 personnes ont été tuées depuis le début des manifestations en décembre. A Lima, plusieurs milliers de protestataires venus des régions andines – pauvres –, beaucoup en tenue traditionnelle, ont défilé dans le centre mardi, munis de drapeaux péruviens et aux cris de «Dina assassine». D'importants heurts ont lieu en fin d'après-midi et en soirée entre manifestants, dont certains équipés de boucliers en fer, qui jetaient des pierres, et policiers nombreux qui chargeaient avec

des tirs de gaz lacrymogène, ont constaté des journalistes de l'AFP qui ont assisté à des arrestations. Plusieurs personnes ont été blessées par des projectiles ou atteintes par les gaz lors de la plus violente journée de manifestation à Lima depuis le début des troubles. Deux photographes, dont un de l'AFP, ont été touchés par des plombs et des pierres. Avant ce grand rassemblement, le deuxième à Lima en quelques jours, M^{me} Boluarte avait une nouvelle fois tenté de désamorcer les tensions, appelant à «rétablir le dialogue», «fixer un agenda pour chaque région» et «développer» le pays. «Je n'ai pas l'intention de rester au pouvoir», a-t-elle promis,

assurant vouloir respecter la Constitution et se retirer lors des élections avancées à 2024. Visiblement émue, M^{me} Boluarte a aussi demandé «pardon pour les morts», promettant des enquêtes pour en déterminer les auteurs. Une intervention sans effet sur les manifestants. «On a écouté Madame Boluarte. Sa vision est lamentable. Le peuple péruvien, nous tous, nous n'allons pas faire de trêve. Nous n'avons rien à discuter avec M^{me} Boluarte. La seule chose que le peuple veut, c'est qu'elle démissionne et qu'il y ait de nouvelles élections», affirme Carlos Avedano, 35 ans, arborant le drapeau tricolore de Andahuaylas, épice centre des troubles en décembre. «On ne croit plus ses paroles», dit Rosa Soncco, 37 ans, venue d'Acomayo, à plus de 3 000 mètres d'altitude, dans la région de Cuzco (sud). «Il y a 50 morts. Combien de mères pleurent ? On exige : un, qu'elle démissionne ; deux, changer de Congrès ; puis de nouvelles élections. On veut un gouvernement de transition», affirme-t-elle. Une manifestante brandissait une grande poupée tenant un couteau ensanglanté, affublée d'une photo de la présidente par intérim, arrivée au pouvoir après la destitution, début décembre, de l'ex-président de gauche, Pedro Castillo. Dans le cortège défilaient des dizaines de réservistes de l'armée portant des pantalons, des casquettes ou maillots kaki. «Les maudits (diri-



geants) nous piétinent depuis des décennies mais maintenant le peuple s'est levé», affirme Crispin Quispe, réserviste de la région de Puno. «Nous avons combattu, en ayant faim, en ayant froid. Sans être payés, et maintenant ils nous piétinent. Nous sommes prêts à tous les combats», jure-t-il. En soirée, les autorités ont annoncé la fermeture de l'aéroport de Cuzco, capitale touristique du pays, s'ajoutant à celles des aéroports de Puno et d'Arequipa. Les troubles ont commencé le 7 décembre après la destitution et l'arrestation de M. Castillo, accusé d'avoir tenté un coup d'État en voulant dissoudre le Parlement qui s'apprêtait à le chasser du pouvoir. M^{me} Boluarte, son ancienne vice-présidente et colistière aux élections de 2021, l'a attaqué verbalement. «Cela l'arrangeait de faire ce coup d'État afin de se

poser en victime (...) et de ne pas répondre devant le procureur des actes de corruption dont il est accusé. Il n'y a pas de victime ici, M. Castillo : il y a un pays qui saigne à cause de votre irresponsabilité», a-t-elle lancé, soulignant avoir les mêmes origines modestes et andines que lui. La crise reflète l'énorme fossé entre la capitale et les provinces pauvres, qui soutenaient M. Castillo et voyaient son élection comme une revanche sur ce qu'elles considéraient être le mépris de Lima. M^{me} Boluarte doit s'exprimer ces jours-ci devant l'Organisation des États américains (OEA), alors que la communauté internationale et des associations de défense des droits de l'homme ont critiqué un usage «disproportionné» de la force par la répression.

R. C.

Commentaire

Bataille

Par Fouzia Mahmoudi

Rarement des élections internes des partis politiques en France se sont déroulées sans accros, et la désignation par vote des militants du nouveau Premier secrétaire socialiste ne manque pas aujourd'hui de créer de nouveaux conflits dans ce mouvement rongé par les dissensions. Sur France 5 mardi soir, le maire de Rouen, le malheureux candidat à l'élection de janvier, a jugé que n'importe quelle élection locale ou nationale organisée dans les «conditions» du Parti socialiste entraînerait des condamnations. Des déclarations qui électrisent encore une situation déjà tendue. Si le PS a officiellement reconnu dimanche la réélection d'Olivier Faure à la tête du parti, son adversaire déchu, Nicolas Mayer-Rossignol, conteste toujours les résultats. Le maire de Rouen persiste à dire que la «fraude» et les «irrégularités» constatées ont mis à mal la sincérité du scrutin. «Je ne demande rien d'autre que la transparence et la démocratie», a ainsi expliqué «NMR» mardi soir sur France 5. Avant d'affirmer que, «si on organisait des scrutins dans ces conditions-là», pour n'importe quelle élection locale ou nationale, «nous serions en prison». Sur Twitter hier matin, Olivier Faure a fustigé cette sortie jugée «inacceptable». «L'accusation dépasse le cadre de la polémique admissible dans le débat politique. Le buzz sur le dos des milliers de militants qui se dévouent sans rien attendre, ça suffit. S'il y a des faits qui relèvent de la prison, il faut saisir la justice. Point», a-t-il lancé. De son côté, Nicolas Mayer-Rossignol a également déploré mardi que la commission de «récèlement», organe censé trancher les cas litigieux, «n'ait pas pu conclure ses travaux» malgré ses réunions durant tout le week-end. «Qui a peur de la démocratie ? Nous demandons simplement que toutes les irrégularités soient constatées», a-t-il réclamé. La direction sortante affirme de son côté que toutes les fédérations ou des «irrégularités» avaient été constatées ont été étudiées et prises en compte dans les résultats officiels et définitifs. Le maire de Rouen assure enfin ne pas être un mauvais perdant, mais estime qu'il n'est «pas normal» que des résultats officiels et transparents ne soient pas prononcés «au bout de quelques heures» pour un scrutin rassemblant 22 000 votants à peine. «Moi j'ai déjà perdu des élections à quelques voix. En 2015, je perds contre Hervé Morin, sur la région Normandie, à 0,2 % des inscrits. À 20 heures, je suis gagnant, à 23 heures je suis perdant. Dans le quart d'heure, j'ai félicité et salué son élection parce que son résultat était incontestable», rapporte-t-il. En évoquant volontairement un territoire de plus de 3 300 000 habitants, et un corps électoral à peu près équivalent. Soit plus de 135 fois supérieur à celui du PS. La bataille au sein du PS divise depuis juin dernier les pro-Nupes (Nouvelle union populaire et sociale) et ceux qui refusent catégoriquement toute alliance avec le parti de Jean-Luc Mélenchon et qui reprochent donc à Olivier Faure d'avoir signé un accord avec La France Insoumise sans en avoir avisé le reste du parti. La bataille n'est pas nouvelle et les anti-Nupes espéraient réussir à reprendre la tête du mouvement et rompre avec l'extrême-gauche, mais la victoire de Faure met à mal leurs projets. Reste à voir combien de temps ce nouveau conflit durera et si au final il ne résultera pas en l'implosion du PS.

F. M.

Nouvelle-Zélande

Chris Hipkins devient officiellement Premier ministre

Chris Hipkins est officiellement devenu hier le nouveau Premier ministre de Nouvelle-Zélande, succédant, lors d'une cérémonie d'investiture à Wellington, à Jacinda Ardern qui a quitté le Parlement sous les applaudissements de centaines de Néo-Zélandais. La semaine dernière, Jacinda Ardern a stupéfié la Nouvelle-Zélande en annonçant soudainement son retrait du pouvoir, moins de trois ans après avoir obtenu un second mandat à l'issue d'une victoire électorale écrasante. M^{me} Ardern, 42 ans, a affirmé n'avoir «plus assez d'énergie» pour continuer à exercer ses fonctions, après cinq années marquées par une éruption volcanique meurtrière, le pire attentat jamais perpétré dans le pays et la pandémie de Covid-19. Son successeur, M. Hipkins, a prêté serment au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Wellington, la capitale, et s'est dit «plein d'énergie et enthousiasmé par les défis qui l'attendent». «C'est le plus grand privilège et la

plus grande responsabilité de ma vie», a déclaré M. Hipkins, 44 ans. Chris Hipkins a été salué pour son mandat de près de deux ans en tant que ministre en charge de la lutte contre le Covid-19, dans un pays qui a fermé ses frontières pour conjurer la pandémie et ne les a rouvertes qu'en août 2022. M^{me} Ardern a fait sa dernière apparition publique en tant que Première ministre plus tôt dans la journée, sortant du Parlement sous les applaudissements spontanés de centaines de membres du personnel et de spectateurs. La popularité du gouvernement travailliste (centre-gauche) s'était dégradée ces derniers mois en raison d'une récession menaçante et d'une résurgence de l'opposition conservatrice. C'est à M. Hipkins que reviendra la lourde tâche de relancer sa popularité avant les élections générales d'octobre 2023. Le nouveau Premier ministre a déjà fixé le cap : «Le Covid-19 et la pandémie mondiale sont à l'origine d'une crise

sanitaire. A présent, cette crise est aussi économique, et c'est sur ce point que mon gouvernement se concentrera», a-t-il souligné. M. Hipkins, qui a étudié la politique et la criminologie à l'université de Victoria et a ensuite travaillé dans le secteur de la formation industrielle, a indiqué que le coût de la vie était l'une de ses priorités, mais s'est montré plus réservé quand il a été interrogé sur d'autres potentiels changements politiques. Après avoir présidé sa première réunion de cabinet hier après-midi, M. Hipkins a déclaré que c'était un «moment d'immense fierté» pour lui de prendre «le relais des responsabilités» de M^{me} Ardern. Ce père de deux enfants se décrit comme un Néo-Zélandais «ordinaire», issu d'un milieu ouvrier, qui aime les roulés de saucisses et se rendre au travail à vélo. Il a condamné les insultes «absolument odieuses» proférées à l'encontre de sa prédécesseur sur les réseaux sociaux, qui se sont intensifiées au cours de son mandat.



Patrice Motsepe, président de la CAF

«La 7^e édition est la meilleure de l'histoire de la compétition»

LA SEPTIÈME édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des footballeurs locaux, qui se tient en Algérie, est «la meilleure de toutes les éditions précédentes», a estimé, mardi à Oran, le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe. «Cette édition est, on ne peut mieux, largement la meilleure épreuve du CHAN depuis le lancement de cette compétition. J'ai déjà eu des échos positifs sur le début de l'épreuve», a déclaré le patron de la CAF à son arrivée dans la capitale de l'Ouest du pays pour assister aux deux dernières rencontres de la phase de poules.

«Tout est parfait depuis le début de cette compétition. L'organisation est bonne, et les infrastructures sportives sont de qualité, ce qui me rend fier. L'Algérie a un passé footballistique glorieux. Les Algériens doivent aussi être fiers de leur pays, tout comme tous les pays africains», a-t-il ajouté. Le dirigeant sportif sud-africain s'est rendu dans la capitale de l'Ouest du pays pour la première fois depuis le début du CHAN, et ce, après avoir déjà fait le tour des autres stades abritant l'épreuve, à savoir Nelson-Mandela de Baraki (Alger), 19-Mai-1956 d'Annaba et Chahid Hamlaoui (Constantine). Le stade Miloud-Hadefi a abrité les deux derniers matchs des poules D et E, qui ont mis aux prises respectivement la Mauritanie au Mali (1-0) et le Niger au Cameroun (1-0, match).

OGC Nice

Le club tarde à trouver un remplaçant à Delort

L'OGC NICE (Ligue 1 française de football) n'a toujours pas conclu avec un attaquant pour libérer l'avant-centre international algérien Andy Delort, convoité par le FC Nantes, rapporte le site RMC Sport mardi.

Alors que la formation niçoise pensait avoir fait le plus dur en formulant une offre de 24 millions d'euros au FC Lorient pour s'attacher les services de l'attaquant international nigérian Terem Moffi, le président de Lorient, Loïc Féry, a tranché : ce sera 30 millions d'euros sinon rien, précise la même source.

Un détail pourrait bloquer le départ de Delort à Nantes, il s'agit de l'entrée en lice de l'Olympique Marseille dans le dossier Terem Moffi, ce qui pourrait chambouler les plans de Nice. Pendant ce temps, Andy Delort est en salle d'attente au FC Nantes et pourrait bien le rester un petit moment puisque, selon la même source, Moffi (23 ans) pourrait prendre la direction de l'OM. L'attaquant des Merlus voulait rejoindre Nice initiale-

ment, mais l'offre du club phocéen le ferait grandement réfléchir.

La présence dans la balance de Bamba Dieng, déjà d'accord avec les Merlus, pourrait être fatale aux Aiglons pour Moffi, aux Canaris pour Delort. Ayant émis le vœu de quitter la Côte d'Azur, Delort (31 ans) est allé au clash en séchant les dernières séances d'entraînement, ce qui devrait l'exposer à des sanctions de la part de son club. Delort avait rejoint Nice en 2021 pour un contrat de quatre saisons en provenance de Montpellier.

Après un premier exercice honorable (40 apparitions), il veut quitter Nice dès cet hiver, en raison de son mécontentement de son utilisation par l'ancien entraîneur suisse Lucien Favre, fraîchement limogé. Il est entré également en conflit avec sa direction pour des raisons d'ordre salarial.

En 18 matchs joués, Delort a inscrit 7 buts et délivré 1 passe décisive cette saison, toutes compétitions confondues.

Fédération algérienne de natation

L'AGEx fixée au 25 février

LES MEMBRES de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de natation (FAN) sont convoqués en session extraordinaire le samedi 25 février, a indiqué, mardi, la FAN. «Le point à l'ordre du jour de cette AGEx est la mise en

conformité des statuts avec le décret 22-309 du 12 septembre 2022», ajoute le communiqué publié par la FAN, à l'issue du bureau fédéral tenu lundi par visioconférence. La FAN a également indiqué que «le lieu sera communiqué ultérieurement».

Athlétisme / Championnat universitaire américain

Ben Hadja a établi un nouveau record national du 400 mètres

L'ALGÉRIENNE Loubna Ben Hadja a établi un nouveau record national du 400 mètres/dames, avec un chrono de cinquante-cinq secondes et quatre centièmes, lors d'un meeting international, disputé en ce début de semaine, au Nouveau-Mexique (Etats-Unis), dans le cadre du Championnat universitaire américain d'athlétisme.

L'ancien record national du 400 mètres/dames était détenu par Narimène Amara, avec un chrono de cinquante-cinq secondes et quarante centièmes, établi le 28 février 2021 en France.

Ben Hadja avait terminé à la 13^e place de cette course, remportée par l'Américaine Lear Bailey, avec un chrono de cinquante-deux secondes et sept centièmes.

CHAN 2023/ Algérie-Côte d'Ivoire (Quart de finale)

Les Verts pour atteindre le carré d'as

L'équipe nationale de football A' sera au rendez-vous vendredi soir avec le match comptant pour les quarts de finale face à la redoutable équipe de la Côte d'Ivoire, deuxième du groupe B, dans une opposition qui promet au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Par Mahfoud M.

Ce stade flambant neuf sera sans aucun doute plein à craquer lors de cette empoignade, où l'enjeu est grand, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, d'une qualification au dernier carré. Les Verts qui ont jusque-là réussi un sans-faute lors du premier tour en décrochant neuf points sur neuf possibles, se donneront à fond pour battre les Eléphants et continuer l'aventure dans cette compétition. Les poulains de Bougherra savent, néanmoins, que ce ne sera pas facile face à une bonne équipe ivoirienne qui se présentera aussi avec la même détermination et le même objectif. Le sélectionneur des Verts alignera un groupe constitué de joueurs déterminés à aller le plus loin possible dans ce tournoi et faire plaisir au bouillonnant public du stade Nelson-Mandela. Pour cette empoignade, Bougherra pourra compter sur certains joueurs qui reviennent de blessure, à l'image d'Ayoub Abdellaoui, qui s'est remis totalement de la blessure reçue au niveau du pied et qui repris l'entraînement collectif mardi après-midi. En outre, Chouaïb Debbih et Hocine Dehiri, qui ont eu quelques soucis physiques, sont soumis à un travail spécifique

La sélection nationale décidée à aller loin



sous la houlette du préparateur physique. Conscient que ce genre de match (à élimination directe) demande un tout état d'esprit, le coach de l'EN a prévenu ses joueurs de rester concentrés tout au long des 90 minutes du match et peut-être même au-delà au cas où il y aura un temps supplémentaire à jouer pour se départager. Il souhaite

aussi trouver une solution au problème offensif avec ce manque d'efficacité devant, demandant par exemple aux milieux de monter pour apporter le surnombre et tenter de trouver la faille. L'essentiel est que ce match sera disputé de bout en bout et les joueurs doivent être à la hauteur des espoirs placés en eux. M. M.

Niger-Cameroun 1-0

Le «Mena» crée la surprise et passe aux quarts

La sélection du Niger a réalisé une belle performance en s'adjugeant le seul ticket du groupe E donnant accès aux quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des locaux, après sa victoire contre le Cameroun (1-0), mardi soir au stade Miloud-Hadefi, en clôture de la phase des poules. Les «Lions indomptables», qui avaient besoin d'un nul pour composer leur billet pour les quarts de finale, ont voulu sceller rapidement le sort du match. Ils se sont alors vite rués vers l'attaque, bénéficiant d'un coup franc dangereux à la 8^e que leur meilleur joueur Mbekele a failli transformer en but. Mais le Niger, qui n'avait pas d'autre choix que de gagner pour poursuivre l'aventure, a vite réagi. Imarana Seyni s'est offert alors une bonne situation pour ouvrir la marque, sauf qu'il s'est mal comporté devant le gardien adverse (10'). S'illustrant par une bonne organisation défensive, les joueurs du Niger ont rendu difficile la mission des attaquants camerounais, tout en optant pour des contres rapides. Une straté-

gie qui a failli payer à la 30^e suite à une belle reprise de la part de Hainikone. L'attaque de la sélection de «Mena» a failli aussi profiter d'une mauvaise sortie du portier camerounais, et ce, deux minutes plus tard, avant que les deux antagonistes ne rentrent dos à dos aux vestiaires. Les Nigériens reviennent plus déterminés en deuxième mi-temps, d'autant plus qu'ils n'avaient désormais plus rien à perdre. C'est ainsi qu'ils vont profiter de leur meilleure occasion dans le match, un coup franc des 20 mètres, pour ouvrir la marque à la 69^e par le biais du rentrant Quesseini Badamassi. Depuis, les

poulains de Harouna Doula se sont accrochés bec et ongles à leur maigre acquis, se montrant très hermétiques en défense, pour annihiler toutes les tentatives adverses. Ils ont failli néanmoins lâcher du lest dans les derniers instants de la partie, n'était la maladresse du Camerounais Junior Kemajo, au grand bonheur de l'adversaire qui a réussi sa première victoire dans le CHAN depuis 2011. Terminant premier de son groupe E, le Niger, qui a créé la surprise, affrontera, pour son deuxième quart de finale dans l'histoire de l'épreuve, le Ghana, samedi prochain toujours au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Le vice-président de la Fédération mauritanienne décède d'une crise cardiaque

LE VICE-PRÉSIDENT de la Fédération mauritanienne de football, Amghar Diing, est décédé, dans la nuit de mardi à mercredi, d'une crise cardiaque, dans la résidence de la sélection des «Mourabitounes», après être revenu du match qu'a disputé son équipe face au Mali, remporté sur le score de (1/0). Le dirigeant de la FMF était en mission à Alger à l'occasion du CHAN 2023, puisqu'il était l'un des accompagnateurs de la sélection qui a arraché sa qualification aux quarts de finale de cette compétition. M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Biskra

La dépouille mortelle du cheikh de la zaouïa de Tolga inhumée

LA DÉPOUILLE mortelle du cheikh de la zaouïa Ali Benomar de Tolga (wilaya de Biskra), Abdelkader Othmani, a été inhumée hier au cimetière de la zaouïa dans le recueillement. Décédé mardi à son domicile familial suite à un malaise, le défunt a été enterré en présence du recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, des autorités de la wilaya, des walis d'Ouled Djellal, Touggourt et Batna, de représentants des zaouïas et d'une foule de citoyens des quatre coins du pays.

Dans son oraison funèbre, cheikh Al Kacimi a rappelé les qualités morales et l'amour de la patrie du défunt qui n'hésitait point à exprimer son opinion en faveur des causes justes. «*Moudjahid à chaque étape de sa vie par le verbe et par la plume, le défunt a consacré sa vie et ses biens pour le savoir*», a-t-il ajouté relevant que la zaouïa qu'il dirigeait comme les autres zaouïas du pays étaient et demeurent «*des citadelles actives au service du saint Coran*».

Cheikh Al Kacimi a ajouté que la mission assumée par le cheikh sera préservée grâce à ses fils et aux étudiants de la zaouïa qui en porteront le flambeau, annonçant que Saâd Othmani, fils du cheikh, lui succédera à la tête de la

zaouïa.

Le défunt a contribué notamment à la rédaction des manuels scolaires à l'Institut pédagogique national et a ouvert à la zaouïa une riche bibliothèque contenant plus de 1 500 manuscrits dont certains rédigés depuis plus de 11 siècles, en plus d'ouvrages récents, a indiqué l'imam de la mosquée Houdoud de Tolga, Kamel Hemir, proche compagnon du défunt.

Le cheikh a également supervisé la reconstruction de la zaouïa après les inondations de 1969, lui permettant de reprendre sa mission de rayonnement scientifique et l'accueil des étudiants. Il fut également une référence locale et nationale en matière d'Iftaa (avis religieux), étant membre du Conseil scientifique de la wilaya de Biskra et membre du Haut Conseil islamique qui a assuré l'exégèse du saint Coran pendant plusieurs années, selon la même source.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait adressé mardi un message de condoléances à la famille du cheikh dans lequel il a affirmé que le défunt était «*un des éminents chouyoukh de la zaouïa de Tolga, une destination de tout temps prisée des érudits et des savants*».

Hania T.

Blida

Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation

DEUX personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi soir à Blida, a-t-on appris, hier, auprès des services locaux de la Gendarmerie nationale. Il s'agit, selon la même source, d'une collision entre deux véhicules

touristiques sur l'axe de la RN4 reliant les communes de Boumedfaâ (Aïn Defla) et Oued Djer (Blida). L'accident a occasionné la mort de deux personnes et des blessures à trois autres qui ont été évacuées vers l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires. Un appel a été

lancé, à l'occasion, par la Gendarmerie nationale de Blida, à éviter les excès de vitesse, parallèlement à la prudence et à la vigilance en cette période de perturbations météorologiques caractérisant de nombreuses wilayas du pays.

K. L.

Journées d'étude

Le recours à la technologie dans le sauvetage et les secours examiné

LE RECOURS à la technologie dans les opérations de sauvetage, de secours et de prévention, a été au centre des journées d'étude qui se tiennent depuis hier à Médéa, à l'initiative de la Protection civile de Médéa et l'université «Yahia-Fares», en présence de cadres et universitaires issus de différents instituts de recherche nationaux. S'inscrivant dans le cadre du développement des moyens d'intervention de la Protection civile, cette journée d'étude s'est focalisée sur le recours aux outils technologiques modernes (drones-robots-engins nautiques téléguidés) dans les opérations

de secours et de sauvetage en cas de catastrophes majeures ou lors des missions classiques où ce type de technologie peut contribuer à sauver des vies humaines et préserver l'environnement, a fait savoir le commandant de la Protection civile de Médéa, le colonel Mohamed Chah El-Ain. Des chercheurs et des universitaires du Centre de développement des technologies avancées (CDTA), du Laboratoire des systèmes informatiques (LSI) de l'Université des sciences et des technologies «Houari-Boumediène», l'Agence nationale de valorisation des résultats de la

recherche et du développement technologique (Anvredet), l'Ecole supérieure d'informatique et l'Ecole supérieure de l'intelligence artificielle, ainsi que des responsables de start-up, ont pris part à cette journée. La Protection civile de Médéa compte mettre à profit la présence d'universitaires et de chercheurs pour «*apporter des solutions techniques en mesure de faciliter son travail sur le terrain et rendre encore plus efficace ses interventions en cas de risques majeurs ou dans des situations complexes*», a expliqué le colonel Chah-el-Ain.

Mahi Y.

Chutes de neige dans le sud



Loumis

Djalou@hotmail.com

Météo/Prévisions

Pluies et grêle sur plusieurs wilayas du nord du pays

■ Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses et accompagnées de chutes de grêle par endroits, affectent, depuis hier, plusieurs wilayas du nord du pays, indique un bulletin météorologique spécial, de niveau de vigilance orange, émis par l'Office national de la météorologie.

Par Slim O.

Les wilayas concernées par cette perturbation atmosphérique, également accompagnée de rafales de vent sous orages, sont Chlef, Aïn Defla, Tipasa, Alger, Blida,

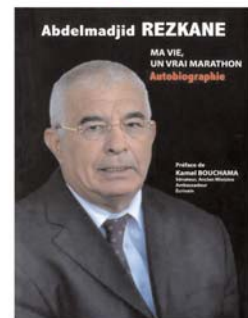
Médéa, Bouira, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Nord de Sétif, Skikda et Annaba, précise la même source.

Les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, durant la validité du BMS en cours et s'étalant jusqu'à aujourd'hui 12h00. Sont concernées

aussi par ces prévisions, les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Relizane, Mascara et Sidi Bel-Abbès. Les quantités prévues pour ces wilayas sont estimées entre 20 et 40 mm durant la validité du BMS, qui court d'hier à 15h00 à aujourd'hui 12h00.

S. O.

Rencontre
Abdelmadjid REZKANE



Samedi 28 Janvier 2023
à partir de 14h00

à la librairie Point Virgule
Résidence Nour, rue des abattoirs, Chêraga, Alger
(en face du lycée Issiakhem)

Point Virgule

Soyez les
Bienvenus
Pour tout
renseignement
nous contacter
0555 013 017